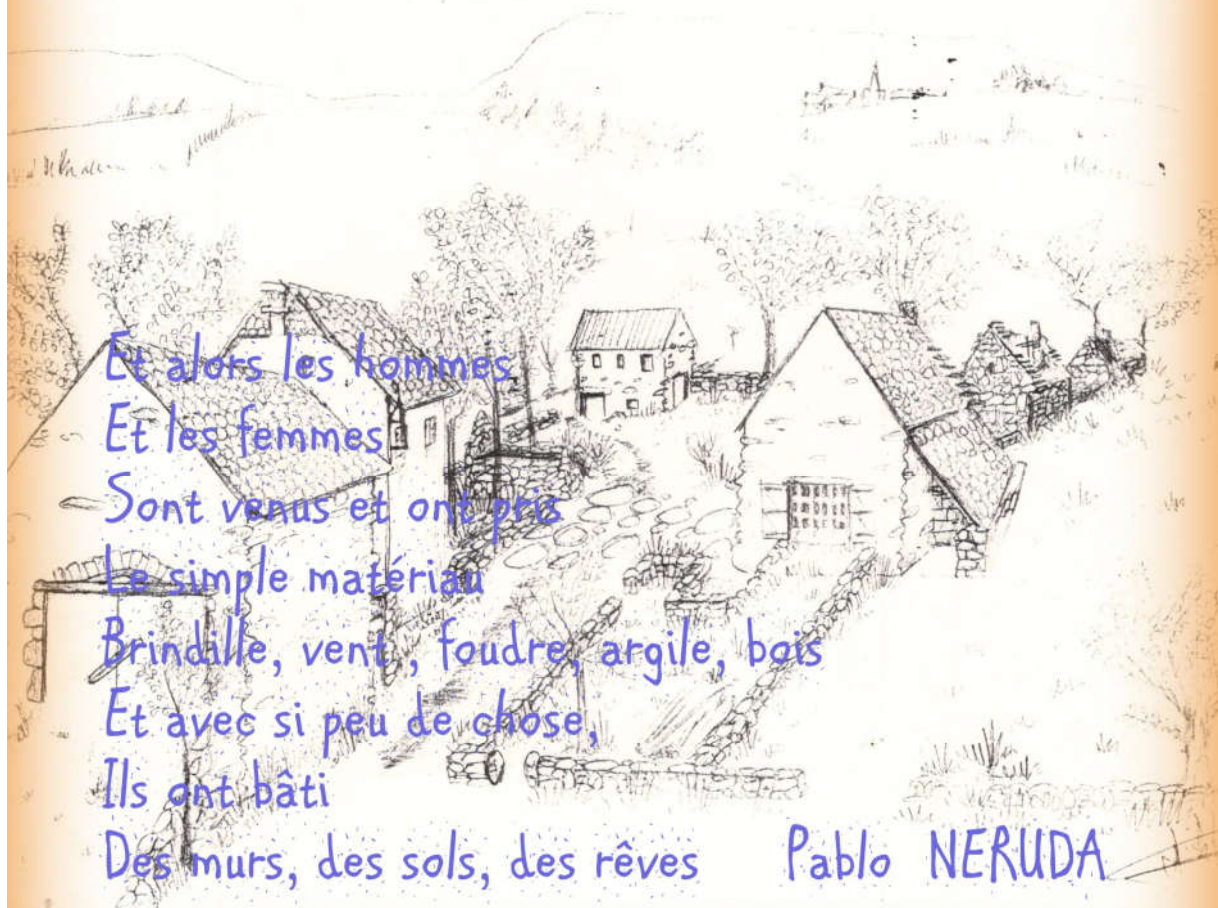


ASSOCIATIONS ACAVIJA//ITINERANCES

HISTORIQUE
40 ANS DE VIE

VILLAGE DE MISÉRA



Et alors les hommes
Et les femmes
Sont venus et ont pris
Le simple matériau
Brindille, vent, foudre, argile, bois
Et avec si peu de chose,
Ils ont bâti
Des murs, des sols, des rêves Pablo NERUDA

Création de l'association A.C.A.V.I.J.A :

Un groupe de jeunes se réunit, à l'initiative de Jean-Louis BARLOGIS, principalement dès 1976, en vue de créer une association dont l'objectif est de rendre vie à un village Auvergnat, par l'intermédiaire de chantiers internationaux de jeunes.

L'article 2 des statuts affirme différents objectifs :

ACAVIJA : association pour la construction et l'animation d'un village international de jeunes en Auvergne. Extrait des statuts, article 2 : Cette association laïque a pour but d'apporter un essai de réponses aux problèmes posés par les jeunes, ceci dans le cadre d'une éducation populaire. Le chantier d'aménagement du village, l'animation de ce dernier, le contact avec la population locale favorisant une rencontre fraternelle entre les jeunes de tous les pays. L'association se propose : D'encourager les qualités artistiques, culturelles, sportives de découverte et de protection de la nature, De favoriser la formation pratique des animateurs, en vue de faciliter les rencontres internationales De contribuer, par ses moyens, à l'expression humaine, intellectuelle et sociale dans le respect d'une vie autogérée sur les lieux où elle est amenée à avoir la responsabilité de l'accueil.

Le Cézallier est choisi comme lieu de recherche de ce village. En effet, c'est une zone de hauts plateaux volcaniques s'étageant de 1000 à 1555 mètres d'altitude, à l'écart de tout axe de communication important, avec un climat très rude, une activité économique faible reposant sur un élevage bovin assez extensif.

Après une prospection intensive, un premier projet se présente sur la commune de MAZOIRE. Mais le conseil municipal de la commune fait échouer le projet.

1978 - 1979

Des recherches sont faites sur la commune d'Anzat-Le-Luguet. C'est une des plus vastes communes du département située à 1130m d'altitude qui offre de superbes paysages et possède le point culminant du Cézallier entre les monts Dores et les monts du Cantal : le signal du Luguet à 1551m. Elle comptait en 1982, 377 habitants (184 en 2013). Elle possède d'innombrables richesses : le cirque d'Artout, l'église datant du XIVème siècle, les vestiges d'un cimetière gallo-romain, et les ruines du château d'APCHER.

En 1978, le village est trouvé, dans cette commune: il s'appelle Miséra, à 1000 m d'altitude. Abandonné depuis 1960, le hameau est composé de 6 maisons. Le Parc naturel des volcans d'Auvergne soutient le projet et acquiert 3 maisons et un terrain de 5600m². Il en fait disposer l'association sous forme d'un bail emphytéotique d'une durée de 35 ans, renouvelable.

Les dossiers de financement sont déposés et acceptés. Les principaux financeurs sont : le Conseil Général du Puy de Dôme, Cotravaux, Jeunesse et sport, la Caisse nationale d'allocation familiale, le parc naturel des volcans d'Auvergne, la mutualité sociale agricole, la DATAR, pour un montage financier global de 450 000f, dont 55000f d'autofinancement. En effet, l'association a monté des actions importantes pour cet objectif, dont la venue de chanteurs : Linda DE SUZA, Henri TACHAN, Leny ESCUDERO, Paco IBANEZ, Virginia VEE et MALICORNE, etc...

L'accueil des élus de la commune d'ANZAT LE LUGUET est très positif. Une délibération est prise en faveur de l'association et une subvention de 7500f est votée. Un permis de construire est déposé le 9 juillet 1979. La première maison appelée MAISON DE GROUPE, aura pour objectif d'accueillir des groupes de 30 personnes dont 10 handicapés physiques et permettre restauration et hébergement.

Eté 1979

Les premiers chantiers internationaux de jeunes débutent en juillet 1979, avec pour objectif, le dégagement des maisons, et la consolidation de certains murs. Vu le succès des deux chantiers de cet été 79, la décision est prise : les chantiers de jeunes réaliseront la totalité des travaux de réhabilitation. Les groupes de jeunes internationaux sont organisés par les associations nationales CONCORDIA ET COMPAGNONS BATISSEURS.

1980 - 1989 :

Pendant cette période, chaque été, de début juillet à fin août, les chantiers internationaux réunissent groupes d'adolescents, groupes d'handicapés (hospice de NANCY), office des jeunes canadiens, etc. Cela représente par été 100 volontaires en moyenne, et 1300 journées chantiers, plus de 20 nationalités différentes. 25 animateurs ont été formés à l'encadrement des chantiers. Plus de 40 handicapés ont eu l'occasion de vivre une expérience différente.

AUTRES POINTS :

- 1 poste de permanent est créé pendant 4 ans grâce au FONJEP de 85 à 89.
- 1 rénovation d'un gîte est effectuée au col de CEYSSAT en 1982. Cependant, l'action sera stoppée en 1983, du fait d'un conflit entre les deux communes voisines, sur la propriété des terrains.
- 1^{er} prix en 1983 de 10 000 F remis à l'association par M.ALEIL conservateur régional des monuments historiques, en reconnaissance du travail accompli (voir article en annexe).
- Des stages BAFA : deux sessions de 10 jours sont organisées, chaque année, au gîte de MAZOIRE, afin de former des jeunes (nombre de stagiaires: 20) à l'animation et à l'encadrement des chantiers internationaux. Au programme, deux journées consacrées à des travaux d'aménagement, deux journées pour découvrir le CEZALLIER, et le reste en formation théorique.
- Edition d'un journal annuel: titre « le contre pavé».
- 1 cambriolage en 1986 sur Miséra : 80 000f de matériel dérobé.
- Relations avec la commune d'ANZAT-LE-LUGUET : la commune (M. BOYER Maire) a pris en charge la réfection du chemin d'accès au village, ainsi que le creusement des fondations des futures sanitaires. L'association a participé à la réfection et au nettoyage du cimetière (1981), et à la réfection du four à pain de REYROLLE. Elle a aussi participé à la préparation de la fête du village, de la fête du pain, et à l'organisation d'échanges avec les internationaux. Tous les achats alimentaires ont été faits chez les commerçants locaux (pain à ANZAT, lait dans les fermes voisines, etc).En 1982, le conseil municipal vote une déclaration d'utilité publique pour le rachat par le Parc des volcans de la maison SLUCKI (actuelle maison de vie).

TRAVAUX :

Débroussaillage complet des abords du 1^{er} bâtiment. Démolition de la couverture en chaume, du litelage et d'une partie de la charpente. Le pignon a été totalement abattu, et les pierres stockés en vue de leur réutilisation. Le plancher et le solivage existant ont été enlevés et stockés. Au rez-de-chaussée le mur de refend en maçonnerie de pierres a été abattu et évacué. Le sol a été dégagé sur une profondeur de 30 cm. Le terrassement des sanitaires extérieurs a été réalisé et la terre évacuée. Ensuite, le pignon a été en totalité remonté, en pierres. Au rez-de-chaussée, un hérisson de pierres de 20 cm et un dallage béton sont effectués. A l'extérieur tous les joints ont été refaits de manière à laisser les pierres apparentes. Toutes les poutres défectueuses de la charpente, ont été remplacées, et le solivage intégralement refait. L'ensemble a été traité et du polyane mis en place. Pour l'électricité, coulage des tubes dans le dallage. Mise en place des poutres et solives du premier étage, en 1984, et mise en place du plancher définitif. Couverture réalisée en ardoise. Changement des menuiseries et volets battants. Installation d'une grande porte fenêtre en place de la porte de grange, qui permet d'éclairer de manière satisfaisante tout le premier étage. Construction d'un escalier en bois pour relier le 1^{er} étage. Isolation du premier étage et pose de lambris. Cheminée du rez-de-chaussée reconstruite, et montage de la cuisine et des WC extérieurs. La première maison dite MAISON DE GROUPE est hors d'eau, hors d'air en 88. La troisième maison voit sa réhabilitation commencée en 85.

Période 1990 - 2005 :

Partenariat avec CONCORDIA, la MAISON D'accueil, (AGESSEM - nom actuel ALTERIS) et l'association LES TANNERIES ET LES CHARMETTES, de la ville de RIOM.

C'est en 1994, que l'association sera propriétaire des lieux. En effet le parc n'est alors plus intéressé par le projet et rétrocède la propriété de l'ensemble, à l' A.C.A.V.I.J.A pour le franc symbolique.

Chaque été, les membres de l'ACAVIJA se chargent de préparer les matériaux et le matériel nécessaire, de monter les tentes et tous les éléments de camping, de présenter aux différents groupes les lieux d'achat de nourriture et de prendre contact avec le facteur pour un passage régulier. L'hébergement collectif se fait dans des grandes tentes de 10/15 personnes, avec lits de camp. Chaque groupe constitué reste autonome dans son lieu de vie, gère son budget, prépare ses menus ou fait sa vaisselle. La durée du chantier est de 4 ou 6 h chaque jour suivant les groupes, 5 jours par semaine. Les jeunes vont avoir pour la première fois à affronter des conditions de vie, très spartiates, précaires. ils vont devoir s'organiser pour se laver, manger, dormir, apprendre le langage de la solidarité. C'est une nouvelle expérience ou vont collaborer clermontois, jeunes venus d'Espagne, d'Allemagne, d'Angleterre, handicapés, et pensionnaires de la maison d'accueil.

Des groupes d'éclaireurs de France, de guides et de scouts de France séjournent en juillet et en août plusieurs années durant (notamment 41 éclaireurs et 12 animateurs pendant le mois de juillet 98).

Une convention est signée avec l'AGESSEM (maison d'accueil) qui permettra à des jeunes adolescents de séjourner à Miséra 4 semaines, 18 weekends durant l'année scolaire et 46 jours en été, contre un certain financement. Cette collaboration va durer 8 ans et se terminera en 2004. CONCORDIA se charge de faire venir un groupe d'internationaux, chaque été, avec un animateur formé. L'association de quartier LES TANNERIES de RIOM, fait participer 6 jeunes et 3 animateurs, pendant 3 étés. Avec les jeunes de la maison d'accueil, en nombre, encadrés par 3 animateurs, des activités de loisir ont été organisés : matchs sportifs, soirées guitare, venue d'orchestres, promenade découverte du Cézallier, invitation « bouffe ».

Les conflits ont existés, mais justement sur Miséra, les jeunes ont appris à dialoguer, à faire des choix ensemble, par rapport aux loisirs, par rapport à l'alimentation, par rapport aux chantiers proposés.

A priori il ne semblait pas évident de faire travailler des adolescents manquant souvent d'expérience et parfois de motivation. Pourtant, avec un rythme journalier d'environ 5h d'activités, il a été constaté que ceux-ci ne rechignaient pas devant les tâches programmées. Les travaux réalisés durant cette période ont permis la rénovation de la 3ème maison (réalisation du solivage de la dalle, des cloisons). A cette période, 2 fosses septiques ont été installés et le village a été raccordé. Il possède ainsi son assainissement autonome.

2005 - 2016 A.C.A.V.I.J.A devient ITINERANCES

La restauration du village étant bien avancée, l'A.C.A.V.I.J.A envisage d'en faire un lieu dédié à la création. Pour cela elle décide de fusionner avec l'association « LES RENCONTRES DE LA CHANSON », pour former ITINERANCES en 2005. Il fallait donner un nouveau souffle au projet. La nouvelle association élargit ainsi ses activités, et l'article 2 des statuts devient :

« L'association a pour mission la création, la promotion, la diffusion de toutes formes d'œuvres artistiques et culturelles. Elle utilisera au service de cette ambition tous les moyens à sa portée. Elle entend notamment : créer et développer du lien social, mettre en place des projets innovants, organiser toutes manifestations d'expression, éditer toutes publications et supports de toutes natures, mettre à la disposition de tout public, des actions de formation, travailler en coordination étroite avec toutes collectivités locales et leurs acteurs locaux, associations, fédérations et organismes de toute nature partageant les mêmes ambitions et les mêmes objectifs. Promouvoir des chantiers internationaux de jeunes »

Village de Miséra :

Le projet continue. Il s'inscrit dans une volonté d'animation et de développement d'un pays rural en difficulté. La 3^{ème} maison est appelée MAISON DE VIE avec comme objectif, de pouvoir recevoir 8 à 10 personnes dont des personnes à mobilité réduite. La première maison est appelée MAISON D'ARTISTE et proposera des espaces dédiés à la création artistique. Une subvention exceptionnelle de la FONDATION DE LA CAISSE D'EPARGNE permet d'envisager le début du projet. Une demande de déclaration de travaux a été déposée, en 2007, afin de valider les travaux prévus des deux maisons pour mise en conformité suivant la législation relative aux établissements recevant du public : accès aux handicapés et sécurité incendie.

MISE EN ŒUVRE :

1ere tranche : travaux pour la création des chambres dans la maison de vie

Un partenariat est signé avec le CAT de MONTPLAIN, à Saint FLOUR, dont les résidents réaliseront les travaux de 2007 : Installation des sanitaires handicapés du premier étage. Mise en place de cloisons plâtre et création de 4 chambres. Mise en place de la sécurité incendie. Installation d'un parquet sur tout le premier étage et carrelage au rez-de-chaussée.

Il reste à terminer les aménagements au rez-de-chaussée et acheter le mobilier pour la maison de vie et les travaux de transformation et achat du mobilier pour la maison d'artiste.

Atelier coopératif : Organisation d'expositions, aide et promotion de jeunes chanteurs:

Un autre projet est mené sur RIOM, qui vise à aider un public en difficulté à se lancer sur les planches, ou à définir quel est leur parcours de formation sur le plan culturel qui leurs conviendrait le mieux. Des formations sont organisées sur RIOM. Une licence d'entrepreneur de spectacle est obtenue, en vue d'aider ces jeunes en leur trouvant à s'exprimer, tout en les aidant financièrement.

Deux groupes de jeunes artistes sont mis en place: les uns confirmés avec déjà une expérience de la scène, et un autre groupé d'artistes en recherche de leur art. Ils sont tous en difficulté d'insertion et l'association vise à les aider à mettre en place un projet artistique.

Différentes expositions sont organisées sur la ville de RIOM : Exposition de peintures, et de photographies pour promouvoir les œuvres de certains artistes. 2 expositions sont ainsi organisées tous les ans.

2016 :

Pendant ces 40 années, Miséra a voulu être un lieu ouvert à tous, où chacun contribue et participe à ce qui s'y fait, à ce qui s'y vit. Les conditions de travail y ont été hors norme, souvent impalpables, mais apportant une expérience extrêmement singulière en terme de pratique éducative. L'expérience permise par ce lieu anachronique, où foisonnent d'innombrables possibilités de travail, le lien unique qui se tisse avec les jeunes accueillis à Miséra, valident l'existence de cette structure. Le quotidien vécu tous ces étés, bien qu'astreignant, a été aussi support à la découverte et à l'apprentissage d'un certain nombre de valeurs: respect, échange, découverte du monde rural, sensibilisation à l'environnement, à la nature et à sa beauté, à la possibilité de vivre sans télévision, et d'avoir une autre vision de la vie en collectivité. Ainsi, le village a permis de poser les bases d'une action éducative nouvelle qui doit être approfondie.

Cependant, l'association se trouve en difficulté, car si le message éducatif a bien été perçu, une lassitude existe chez les militants et l'argent manque pour concrétiser le projet de village artistique.

Les domaines évaluent à 130 000€ les biens rénovés à Miséra. Cependant, il faut encore environ 130 000€ minimum pour permettre de viabiliser les deux maisons et les subventions se font rares. Le président fondateur Jean-Louis BARLOGIS est décédé ce 22 avril. L'équipe en octobre 2016 se reforme autour d'un nouveau président Jean-Luc MORNAND (ancien président période 1979//1988).

Celui-ci présente un plan pluriannuel, sur 3 années pour relancer l'association :

- 1) Finir la troisième maison pour en faire un gîte rural destiné à assurer l'autofinancement de l'association : délai 25 juin 2017
- 2) Préparer un changement de nom et de statut : modifier l'article 2 des statuts et prendre le nom de Miséra, pour cadrer avec le nouveau projet : délai 25 juin assemblée générale extraordinaire.
- 3) Inauguration du gîte le dimanche 10 septembre 2017 pour célébrer 40 années de militantisme sur le village, et engager l'avenir (méchoui, chanteurs etc...)
- 4) Lancer le nouveau projet, en parallèle à la reconstruction de la maison de groupe : 2018
- 5) Mettre en musique l'ensemble et accueillir de nouveaux militants 2018//2019

Le plan est adopté. Le financement est trouvé et permet à l'AG du dimanche 25 juin de pouvoir célébrer la fin des travaux sur le gîte.

L'année 2017 marque donc le renouveau de l'association. Tous les objectifs décidés et votés fin 2016, en conseil d'administration ont été réalisés :

- a) Les travaux de transformation de la troisième maison pour en faire un gîte, ont été réalisés en 6 mois, et ont permis de faire homologuer le bâtiment comme gîte 3 étoiles et trois épis, sous le numéro 63006170353. L'ouverture officielle à la location a été décidée pour mi-novembre, en partenariat avec CLEVACANCES.
- b) Le site internet : www.misera.fr a été réalisé en mai, et permet la présentation de l'historique, du gîte et des divers projets poursuivis.
- c) Un nouveau nom, et de nouveaux statuts ont été votés lors de l'assemblée générale du 25 juin, avec un article 2 définissant les nouveaux objectifs de l'association. (voir en annexe)
- d) Le terrain BOYER a été racheté.
- e) L'inauguration le 10 septembre, du gîte, qui a réuni 90 personnes a été un succès. De nouveaux adhérents ont rejoints l'association. Cette journée a permis aussi de rendre hommage au fondateur avec une plaque à son nom posée sur la première maison ainsi baptisée : ESPACE JEAN-LOUIS BARLOGIS.

L'année va se terminer par deux actions fortes : mettre en location effectif, le gîte et lancer la phase de réalisation du projet, avec un calendrier précis sur 2018. En parallèle, des consultations vont être réalisées pour savoir le coût effectif de la réfection de la première maison dite maison de groupe.

Annexe : articles 1 et 2 des nouveaux statuts :

TITRE 1 : BUT DE L'ASSOCIATION

Article 1 :

L'association « Itinérances » prend au 1 Juillet 2017 la nouvelle dénomination : « Miséra »

Elle se situe dans la continuité des actions réalisées par l' « A.C.A.V.I.J.A (Association pour la Création et l'Animation d'un Village International de Jeunes en Auvergne) », créée en 1975, puis par « Itinérances, Utopies et Histoire en Auvergne », créée en 2005.

Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901.

Article 2 : modifié comme suit :

L'association « Misera » a pour objet :

- 1) D'assurer la rénovation du village de Miséra et sa gestion courante immobilière, de manière à pérenniser le lieu et d'assurer son autofinancement.
- 2) D'organiser elle-même des manifestations sur le village de Miséra ainsi que de rechercher et conventionner des projets d'usage du village par l'intermédiaire d'autres organisations en particulier par le biais d' « appels à projet ».

Dans tous les cas, les projets retenus chercheront en priorité à :

- Promouvoir des actions d'éducation populaire.
 - S'inscrire dans une dimension de rencontres internationales.
 - Développer toutes formes d'expression artistique et culturelle.
 - S'ouvrir à toute initiative sociale et solidaire pour aider des jeunes ou adultes en grande précarité.
 - Contribuer à l'animation d'un territoire atypique : le Cézallier.
A ce titre l'association recherchera avec la commune d'Anzat-le-Luguet des acteurs locaux partageant les mêmes ambitions et les mêmes objectifs, et intéressés par une utilisation du village.
- 3) De favoriser la création artistique en organisant sur la commune de Riom et sur le Puy-de-Dôme, des expositions et des concerts et de permettre la promotion de jeunes artistes.